RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE LUCHON

Luchon, le 21 juillet 2005

Monsieur Gilles THURIES
Président de Luchon Vol Libre
31110 Cier de Luchon

Réf. : DD /EB

Cher Président,

Votre courrier du 9 juillet m'a énormément surpris par la sécheresse de son ton et également par l'inexactitude des faits reprochés.

Avant une quelconque intervention de votre part, ayant refusé ce cirque sur Luchon faute d'emplacement disponible, voyant ses affiches, j'ai dépêché la police municipale à Saint Mamet afin de s'assurer que le terrain de parapente n'était pas du tout concerné. Ce qui nous a été confirmé par le Maire de Saint Mamet.

Entre temps , un particulier a donné son accord pour l'installation du cirque sur son terrain. Le cirque a installé un camion sur l'aire d'atterrissage .Le Maire de Saint Mamet (c'est sa juridiction) est intervenu énergiquement pour remettre les choses en ordre...Tout le monde a donc fait ce qu'il avait à faire , sauf vous, qui n'avez averti personne de l'organisation de votre manifestation !

Aucun d'entre nous n'a intérêt à chercher querelle à l'autre alors que vous devriez savoir et reconnaïtere que nous faisons tous nos efforts pour faire en sorte que le parapente fonctionne à LUCHON de la meilleure façon y compris en anticipant sur son avenir menacé par des programmes immobiliers sur Saint Mamet.

Sachez que vous trouverez toujours auprès de notre municipalité l'écoute nécessaire pour tenter de résoudre d'éventuels problèmes.

Dans l'attente , recevez ,Cher Président, mes salutations sportives et amicales .

Daniel DUTOIT
L'Adjoint délégué
chargé des Sports et Animations

MAIRIE DE BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne)

Luchon
MAIRIE DE LUCHON
23, allée d'Étigny 31110 LUCHON - Téléphone : 05 61 94 68 68 - Télécopie : 05 61 94 68 78